

potieux du Jura neuchâtois existent, sous un autre nom, dans toute la chaîne du Jura, en particulier sur le Weissenstein. En Grèce, ils ont été connus dès la plus haute antiquité; les anciens les nommaient *katavothra*. En Norvège, on les désigne sous le nom de *hæloires* et de *puissards*; en Thuringe, ils s'appellent *schloten*, et en Angleterre, *shallo-wholes*.

EMPOUTAGE s. m. (an-pou-ta-je — rad. *empoter*). Hort. Action d'empoter : Les EMPOTAGES peuvent en faire toute l'année. (Bosc.) — Art culm. Bouillon dont on se sert pour faire des potages.

— Encycl. L'empotage est une opération des plus simples en théorie, mais dont l'exécution exige quelques soins, si l'on veut en obtenir de bons résultats. Comme l'espace où le végétal pourra étendre ses racines et puiser sa nourriture est borné par les parois mêmes du pot, il faut que la terre soit d'une qualité supérieure à la terre ordinaire. Presque toujours on emploie des mélanges de terre, souvent assez compliqués, mais riches en principes fertilisants, c'est-à-dire contenant beaucoup de substances organiques en décomposition. On expose ces mélanges à l'air pendant un temps plus ou moins long avant de s'en servir; ils deviennent ainsi pulvérisés, presque secs, et peuvent se tasser facilement autour des racines. Pour les plantes délicates, on emploie des mélanges où domine la terre dite de bruyère. Dans les grands établissements d'horticulture, les empotages se font d'ordinaire sur une table à hauteur d'appui; de cette manière, les ouvriers se fatiguent moins et vont plus vite. Pour atteindre encore mieux ce double but, on place au-dessus de trois personnes au moins. La première apporte sur la table la terre et les pots, qu'elle remporte lorsqu'ils sont pleins. La seconde commence par mettre au fond du pot une couche de huitre, sur une petite quantité de pierre, puis du gravier ou des plâtras, enfin de la terre jusqu'à moitié de la profondeur du pot. La troisième enlève les plants des autres pots, les sépare au besoin, dépasse les racines dans le nouveau pot, les recouvre et achève de remplir ce pot avec la terre, qu'elle tasse, soit par quelques légers coups du dos de la main, soit en frappant légèrement le pot sur la table. Les matières qui se trouvent au fond des vases ont pour objet d'épurer les racines de sortir par le trou qui est toujours au fond et avec lequel elles concourent à faciliter l'aération des eaux surabondantes; c'est, comme on voit, un empotement ou un drainage en petit. Il importe qu'il soit bien exécuté, car l'eau stagnante fait périr un grand nombre de plantes délicates. La séparation du plant demande quelques précautions. S'il est petit, il faut que possible, lui conserver une motte; s'il est grand, on doit en général lui supprimer le pivot; et on mot, on doit veiller à ce que la transplantation ne fasse subir aucun retard à la végétation. Il faut aussi éviter de couper les racines de la terre de bruyère; si la terre est d'un degré de division convenable, les racines ne s'effritent point pour la bien tasser. Dès qu'on a rempli un nombre de pots suffisant pour absorber un arrosage d'eau, on les irrigue, non pas brusquement et en pluie, mais à peu et à diverses reprises, à l'aide d'un arrosoir à petits trous, jusqu'à ce que l'on juge que toute la terre est arrosée. C'est, dit Bosc, le plus sûr moyen de conserver la terre fraîche et qui prend difficilement l'eau. J'ai vu bien des plantes précieuses périr dans ce cas, parce qu'on n'avait mouillé que la surface de la terre. Il faut aussi éviter de couper la tige de la chevelu des jeunes plantes qu'on empote; on doit se contenter d'ébarber légèrement les parties de ce chevelu qui sont mortes ou malades, ou contournées, ou qui dépassent trop les autres. La grandeur des pots varie suivant la force des plantes et le développement qu'elles peuvent acquérir; mais, en général, il vaut mieux les choisir petits que grands; on a moins à craindre alors la décomposition rapide du sol et l'exces d'humidité; mais, dans ce cas, il faut recourir à des rempotages plus fréquents. Les plantes nouvellement empotées, ajoutées l'autre cité plus haut, doivent être placées à l'ombre pendant quelques jours, et même, s'il est possible, hors de l'action d'un air trop vif, dans une orangerie par exemple. On les arrosera plutôt abondamment que pas assez, sans cependant les noyer. Lorsque, au bout de ce temps, on peut être assuré qu'elles sont sauvées, et il n'y a plus de danger à les placer dans l'endroit qui leur est destiné. Celles de ces plantes qui ont été semées sur une couche et sous châssis demandent ordinairement à y être ramises après leur repotage. Dans ce cas, on recouvre la couche ou le châssis avec des paillonnages ou des toiles. Les empotages ont lieu de préférence dans le mois de mai; mais on peut se pratiquer toute l'année; mais le printemps l'automne sont les saisons où l'on en fait le plus. Les plantes cultivées en pots exigent une surveillance active et des soins intelligents, si l'on veut les maintenir dans un bon état de santé et les voir arriver au plus beau développement qu'elles puissent acquies.

EMPOÛTE (an-pou-é) part. passé du v. Empoter. Mis en pot : Fruits EMPOÛTES. Les plantes nouvellement EMPOÛTES doivent être tenues à l'ombre. (Bosc.) — Pop. Maladroit, peu actif : Est-il EMPOÛTE, ce grand benêt!

EMPOÛTEMENT s. m. (an-pou-é-man — rad. *empoter*). Action de mettre en pots : L'EMPOÛTEMENT des plantes. L'EMPOÛTEMENT des confitures. EMPOTER v. a. ou tr. (an-pou-é — de en, et de pot). Mettre dans des pots : EMPOÛTER des confitures. EMPOTER des rosiers.

EMPOÛTER v. pr. Être empoté, mis en pot : Ces plantes doivent s'EMPOÛTER avec soin. — Antonyme. Dépoter.

EMPOÛTRÉ (an-pou-tré) part. passé du v. Empoutrer : Vêtements EMPOÛTRÉS.

EMPOÛTRER v. a. ou tr. (an-pou-tré — de en, et de poudre). Couvrir, salir de poudre, de poussière : EMPOÛTRER ses habits. Vieux mot.

EMPOÛLLÉ (an-pou-llé; Il mill.) part. passé du v. Empouiller : Terre EMPOÛLLÉE.

EMPOÛILLER v. a. ou tr. (an-pou-llé; Il mill. — rad. *empouiller*). Agric. Semer et couvrir d'engrais. EMPOÛILLER une terre. N'est-ce dit que dans quelques localités.

EMPOÛILLER s. f. pl. (an-pou-llé). Il mill. — formé par opposition avec *dépouiller*. Dr. coutum. Écoles sur pied, par opposition aux autres fruits récoltés, qui s'appellent *dépouilles*. N'est-ce dit encore dans quelques départements.

EMPOÛLETTE s. f. (an-pou-llé-te). Art milit. et mar. Orthographe irrégulière du mot *EMPOÛILLER*.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper : Nature EMPOÛPÉE.

EMPOÛPER ou **EMPOÛPPER** v. a. ou tr. (an-pou-pé — de en, et de poupe). Mar. Prendre le navire en poupe, en parlant du vent. Lors un bon vent vient empouper la voile.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPOÛPÉ (an-pou-pé) part. passé du v. Empouper. Qui est de couleur de poupre, qui est rouge, qui a pris cette couleur. Jamais dans le printemps les roses empouprées d'un plus vif incarnat ne furent colorées. PERRAULT.

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR

EMPR